



Communiqué de presse

Saint-Denis
Le 08 août 2013

Sur la route en buvant presque rien on peut perdre presque tout !

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

La vitesse excessive et la consommation d'alcool au volant ou au guidon représentent un danger.

Etre bien conscient des risques (accidents, perte de 6 points en cas de dépassement du taux maximal d'alcoolémie autorisé de 0,5 g par litre de sang...) et adopter une conduite responsable restent le meilleur moyen d'éviter des drames.

La Sécurité routière lance une nouvelle campagne de sensibilisation auprès des usagers de la route sur les comportements à risque : deux spots audio sur l'alcool réalisés avec le concours du conseil général et du service départemental d'incendie et de secours de La Réunion sont diffusés sur les radios locales.



CELUI QUI CONDUIT, C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
www.reunion.gouv.fr

